

L'INSTITUT DE FORMATION DE LA BOURSE DE TUNIS



ORGANISE UN SEMINAIRE SUR

**COMPTABILITE OPCVM
EN NORMES TUNISIENNES ET EN IFRS**

01 - 02 & 03 JUILLET 2026

IACE LAC - TUNIS

Tarif : 1 580 DT/ HT

(Pause-café et déjeuner)

(TVA 19%)

ANIME PAR

M. Chiheb GHANMI

Expert-Comptable Spécialiste du secteur financier



www.ifbt.tn



(+216) 71 340 815



contact@ifbt.tn

OBJECTIFS

- Maitriser les aspects juridiques relatifs aux activités des OPCVM et notamment en matière des formes d'OPCVM ainsi que les autres aspects juridiques en relation avec le CMF ;
- Maitriser les aspects fiscaux et notamment en matière d'imposition des plus-values et des dividendes
- Appréhender les schémas comptables de toutes les opérations réalisées par les OPCVM ;
- Connaître le traitement comptable du portefeuille selon les normes IFRS 9 ;
- Connaître les différents postes des états financiers ;
- Savoir établir et analyser les états financiers des OPCVM.

PUBLIC CIBLE

Les acteurs de l'industrie financière, notamment :

- Les comptables et contrôleurs au sein des intermédiaires en bourse ;
- Les dépositaires des banques ;
- Les analystes financiers ;

FORMATEUR

CHIHEB GHANMI

Expert-comptable, spécialiste du secteur financier depuis plus de 20 ans, Monsieur Chiheb GHANMI a conduit des missions de conseil et d'audit auprès de plusieurs grandes SICAV de la place.

Ayant audité plusieurs banques Tunisiennes, il maîtrise le rôle du dépositaire dans la sauvegarde des actifs des OPCVM et le contrôle de leur valeur liquidative. En outre, il a contribué à la rédaction des normes comptables des OPCVM.

Diplômé de l'ISCAE de Tunis, il enseigne depuis plusieurs années la comptabilité sectorielle (OPCVM, Banque et assurances) à l'Université Tunisienne (IHEC et ISCAE).

PROGRAMME : JOURNEE DU 01 JUILLET 2026

08H45-09H00	Accueil des Participants
08h00 - 11h00	1. Aspects Juridiques des OPCVM <ul style="list-style-type: none">• Agrément des OPCVM• Objet social• Constitution, forme juridique et Statuts des OPCVM• Capital social• Structure d'actif• Opérations interdites• Organes de fonctionnement et de contrôle• Publications
11h00 - 11h15	Pause-café
11h15 - 14h00	2. Aspects Fiscaux des OPCVM <ul style="list-style-type: none">• Régime de l'impôt sur les sociétés• Imposition aux droits d'enregistrement et de timbre• Régime de la taxe sur les établissements à caractère industriel, professionnel ou commercial• TFP et FOPROLOS
14h00	Déjeuner

PROGRAMME : JOURNEE 02 JUILLET 2026

08h00-11h00	<p>3. Les particularités comptables des OPCVM</p> <ul style="list-style-type: none">• La détermination quotidienne d'une valeur liquidative• L'inscription au passif du bilan d'un montant représentatif de l'actif• Définition spécifique du capital et des sommes distribuables• Le résultat net• Régularisation des revenus
11h00-11h15	Pause-café
11h15 – 14h00	<p>4. La présentation des états financiers</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Le bilan<ul style="list-style-type: none">• Présentation Générale des postes du bilan• Commentaire des postes de bilan➤ L'état de résultat<ul style="list-style-type: none">• Présentation générale• Commentaire des postes de l'état de résultat➤ L'état de variation de l'actif net<ul style="list-style-type: none">• Présentation générale• Commentaire des postes de l'EVAN
14h00	Déjeuner

PROGRAMME : JOURNEE 03 JUILLET 2026

08h00-11h00	<ul style="list-style-type: none">➤ Application des Normes IFRS<ul style="list-style-type: none">• Comptabilisation et évaluation des portefeuilles selon l'IFRS 9• Evaluation au coût amorti• Evaluation à la juste valeur• Approchement avec les résultats distribuables
11h00-11h15	Pause-café
11h15 – 14h00	<p>5 - Le traitement Comptable des opérations</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Méthodes et règles d'évaluation<ul style="list-style-type: none">• Saisie en temps réel des opérations• Evaluation quotidienne des valeurs d'actif et de passif• Règles comptables spécifiques➤ Opérations sur portefeuille titre<ul style="list-style-type: none">• Opérations sur actions• Opérations sur obligations <p>Cas Pratiques: Cas de difficultés comptables, Cas de lecture et analyse des états financiers Conclusions</p>
14h00	Déjeuner